



2-2-2 ISMO

AMENDEMENT ORGANIQUE NPK 2-2-2

NF U 44-051

UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Produit composé de matières organiques nobles. Compost de fumier brebis et bovin.

Assure une libération lente et progressive des éléments fertilisants



Augmente la teneur en humus du sol, aidant à redresser la structure du sol

Favorise une structure plus aérée du sol et une meilleure rétention en eau



Stimule l'activité biologique du sol. Favorise la suppressivité des sols

Matières premières soigneusement sélectionnées



Garantit sans boues et déchets urbains

CONTENU DÉCLARÉ en % de masse brute

Matière organique	52%
Azote (N) total	2%
Azote (N) organique	2%
Anhydride phosphorique (P2O5)	2%
Oxyde de potassium (K2O)	2%
Oxyde de calcium (CaO) soluble dans l'eau	1%
Rapport C/N	13
Humidité	18%

Potentiel Humique: 300 - 350kg/tn du produit brut

**calculé, valeur non contractuelle*

MATIÈRES PREMIÈRES

Amendement organique à base de compost de fumier de bovins et brebis, matières végétales en mélange.

Les sous-produits utilisés sont conformes aux Règlement (CE) n° 142/2011 et (CE) n° 1069/2009.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Aspect:** Bouchon
- **Couleur:** Brun foncé
- **Calibre bouchons:** 3.8 - 4.5 mm

MODE D'EMPLOI

- **Vigne et Arbo :** 1 à 3 T/ha. **Plantation:** jusqu'à 10T/ha
- **Grandes Cultures et cultures industrielles :** 1 à 2 T/ha
- **Maraîchage plein champ et sous abris :** 2 à 5 T/ha

Doses à titre indicatif, à adapter en fonction des sols, des cultures et des objectifs de rendement.

CONDITIONNEMENT

Vrac | Big bag 500Kg | Sacs 25Kg



defeder